CONVENTION NATIONALE.

RÉTABLISSEMENT (1) DU COMPTE RENDU

Par les Repréſentans du Peuple

HENTZ & C. A. PRIEUR (de la Côte-d'Or),

Imprimé en exécution du décret de la Convention nationale, du 21 nivôſe, an III.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Nous fûmes envoyés par arrêté du comité de ſalut public à l'armée de l'Oueſt, pour y concerter les opérations néceſſaires pour terminer promptement la guerre de la Vendée, & qui produiſirent, immédiatement après, la priſe de Châtillon, de Mortagne & de Chollet.

Nous partîmes le 3 octobre 1793, & revînmes à Paris le 13 du même mois.

---

(1) Par une erreur de copie, on avoit oublié de porter en ligne un article de 1077 liv. 7 s. 6 den., pour frais de poste, ce qui empêchoit le total de la dépense de cadrer avec l'addition des parties, dans le premier compte qui a été distribué.

Nous parcourûmes rapidement la ligne de la Loire jusqu'à Nantes, n'ayant fait qu'un très-court séjour dans cette ville ainsi qu'à Saumur.

La route de Paris à Nantes, passant par Orléans, Saumur, &c., & le retour en prenant cent dix postes & demie, qui nous coûtèrent.	1077 l.	7	6 d.
Nos autres dépenses dans cette course furent (celles des séjours comprise)			
De Paris à Saumur	172	11	»
De Saumur à Nantes	163	5	»
De Nantes à Saumur.	33	»	»
De Saumur à Paris	208	10	»
Pour louage de voiture.	120		»
Ce qui fait une somme de . . .	1774	13	6
Nous donnâmes en gratification au courier qui nous avoit accompagnés. . .	26	6	6
Total.	1,801	»	»

Le comité de salut public, à notre retour, nous donna un mandat pour être remboursés de cette somme par la trésorerie nationale.

Signé, Hentz & C. A. Prieur (de la Côte-d'Or).

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, l'an III.

